



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 OCTOBRE 2013**

Suite à la convocation n° 7/CONV/CM/2013 en date du 21 octobre 2013, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE s'est réuni en session extraordinaire le vendredi 25 octobre 2013 sous la présidence du Représentant-Maire, Monsieur Félix FAATAU.

**Vingt huit (28) membres du Conseil Municipal étant en exercice.**

**Seize (16) sont présents au moment de l'ouverture des débats du point de l'ordre du jour et présents au moment du vote :**

(16) : FAATAU Félix, TANOVA Elizabette, HIRO Andréa, MAPUHI Taheta, TAIPUNU Temana, ROURA-ARUTAHU Jacques, TEMEHARO Gyle, TEPA Eremoana, MAITERAI Richard, MAI Alphonse, TAINANUARII Joël, TEUIRA Carolina, FAATAUIRA Camille, OOPA Richard, LEMAIRE Gaston et TEFAATAUMARAMA Marietta.

**Deux (2) sont absents et représentés par procuration :**

- |    |                    |                       |               |
|----|--------------------|-----------------------|---------------|
| 1. | TUFAIMEA Rehoboama | a donné procuration à | FAATAU Félix  |
| 2. | TIATIA David       | a donné procuration à | TEMEHARO Gyle |

**Dix (10) sont absents sans avoir donné pouvoir :**

LISAN Marcelin, HEITAA Dorida, TEREMATE Tania, HIOE Hana, LEE CHIP SAO Eric, TAAROAMEA Bruno, MALATESTTE Antonio, TUIHANI Georges., TAI Tevanaa et TSIN TING Félix.

**Sont présents à titre consultatif :**

- Christophe LOTIGIE, Chef des subdivisions administratives des IDV et des ISLV,
- Jean-Marie SCHEMITH, adjoint de l'Administrateur des ISLV,
- Nelson TEPA, responsable du Département des services techniques, assurant l'intérim du Secrétaire général,
- Pascal TEIVA, responsable du Département comptable et financier,
- Neti TEIVA, responsable du Département des ressources humaines,
- Romuald LAI, responsable du Service incendie,
- Nestor NATUA, responsable de la Police municipale,
- Areva TEFAATAUMARAMA, adjoint du responsable du Département des services techniques,
- Malissa ITCHNER, responsable du secrétariat et chargée de communication.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9h20 par le Président, la prière d'ouverture est dite par Monsieur TEPA Eremoana.

Monsieur OOPA Richard est désigné pour assurer le secrétariat de la séance.

Le Président rappelle les points prévus à l'ordre du jour de la séance :

1) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2013 du Conseil Municipal.

2) Présentation et adoption des projets de délibération :

- N° 64/2013 : approuvant le dossier technique et la demande de financement concernant le projet de développement du tourisme nautique.
- N° 65/2013 : modifiant la délibération n° 59/2013 du 10 septembre 2013 portant location des locaux de l'ancienne mairie annexe de la commune associée de FITII aux associations socioculturelles de HUAHINE

3) Affaires diverses :

<-x-x-x->

## 1. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2013 du conseil municipal.

Le document est approuvé en l'état à l'unanimité des 18 membres présents (16) et représentés (2).

## 2. Présentation et adoption des projets de délibération :

Les projets de délibération suivants sont adoptés à l'unanimité des 18 membres présents (16) et représentés (2) :

- N° 64/2013 : approuvant le principe de l'opération intitulée « Aménagement de trois sites dédiés à l'accueil des navires de plaisance », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier de l'Etat et du Pays au titre du Contrat de Projet.
- ° 65/2013 : modifiant la délibération n° 59/2013 du 10 septembre 2013 portant location des locaux de l'ancienne mairie annexe de la commune associée de FITII aux associations socioculturelles de HUAHINE.

## 3. Affaires diverses :

Les interventions des élus ont été diverses et ont porté notamment sur :

- Elections municipales 2014 : maintien du scrutin majoritaire avec possibilité de panachage ; 1<sup>er</sup> tour le 23 mars 2014, 2<sup>nd</sup> tour le 30 mars 2014 ; 29 conseillers à élire, répartis comme suit : 7 pour Fare, 5 pour Fitii, 3 pour Maroe, 2 pour Tefarerii, 2 pour Parea, 3 pour Haapu, 5 pour Maeva et 2 pour Faie ; parité non obligatoire.
- Intégration à la Fonction Publique Communale

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 10h15 et la prière de clôture est dite par M. TEPA Eremoana. Le Maire convie ensuite l'Administrateur, son adjoint et les élus à une visite des chantiers financés au titre du FIP (cantine de l'école de Maeva et salle STP de l'école maternelle de Fitii) et du BOP 123 (mairie annexe de Parea).

**Le Secrétaire,**

**Le Président**

**OOPA Richard**

**FAATAU Félix**

**Affiché le : Lundi 28 octobre 2013**